



Paris, le 7 mars 2018

/ COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE /

L'AMF réaffirme son engagement pour la promotion des femmes dans les exécutifs locaux

A la veille de la Journée internationale des droits des femmes, l'AMF a installé, ce jour, un nouveau groupe de travail pour la promotion des femmes dans les exécutifs locaux, coprésidé par Cécile Gallien, maire de Vorey et vice-présidente de l'AMF, et Edith Gueugneau, maire de Bourbon-Lancy.

Même si la loi sur la parité est une avancée certaine, les femmes ne représentent aujourd'hui que 16 % des maires et 8 % des présidents d'intercommunalités. Pour François Baroin, président de l'AMF, il y a donc urgence à « *promouvoir le rôle, la place et les responsabilités des femmes dans la société en général et en particulier dans l'exercice de fonctions électives* ».

Cécile Gallien a indiqué que l'AMF sera « *force de propositions pour faire progresser la place des femmes dans les communes et les intercommunalités mais aussi dans la vie quotidienne de nos villes et villages tant au regard de bonnes pratiques à diffuser que de dispositions juridiques à proposer aux pouvoirs publics* ». Parmi elles : formations, échanges d'expérience, mise en place de parrainages...

Pour Edith Gueugneau, ce groupe de travail permettra de « *recenser les plafonds de verre, les blocages en tout genre et les mécanismes d'autocensure à dépasser dans une logique de partage des expériences, de réseau et d'initiatives et, avec une réelle volonté de faire bouger les lignes !* ».

Ce groupe de travail traduit ainsi une conviction profonde, celle que la mixité promue dans la vie et les politiques publiques constitue, plus qu'un devoir, une chance pour les communes et intercommunalités, et donc pour le pays.